

AGE et AGO de l'association ECPPG 2019

Mot d'accueil de la secrétaire

Présentation des membres aux personnes présentes qui ne les connaîtraient pas.

Ordres du jour de l'association ECPPG

Assemblée Générale Extraordinaire pour 2019

1 - Modifications de certains paragraphes des statuts

Assemblée Générale Ordinaire pour 2019

1 – Rapport moral

2 - Rapport financier 2019 et prévisionnel 2020

3 – Adoption d'un règlement intérieur

4 - Fixation du montant de la cotisation

5 – Election/renouvellement des membres du Conseil d'administration

6 - Questions diverses

Assemblée Générale Extraordinaire pour 2019

Résolution 1 : Approbation de l'Ordre du jour

1 - Modifications de certains paragraphes des statuts - Articles 2, 5, 10, 14, 20.

Modifications pressenties - voir document : **Résolutions pour AG Association** en PJ.

Résolutions 2 à 7 (par article) : Approbation des modifications

Assemblée Générale Ordinaire pour 2019

Résolution 1 : Approbation de l'Ordre du Jour

1 – Rapport moral

Présenté par Martine Latour

Rapport d'activités menées en 2019

Après le travail mené par l'Association pour créer par ailleurs une SAS, nous avons reçu le K Bis pour la création de la SAS, le 16 janvier 2019 afin de pouvoir mettre en place le projet de 15 installations présenté par l'Association comme Appel à projets à la Région Occitanie et lauréat fin 2017.

Nous avons créé une messagerie spécifique pour la SAS : sasecppg@lilo.org pour bien différencier les 2 entités, Asso et SAS.

Rappel messagerie Asso : ecppg32@orange.fr

Une lettre de l'Association a été adressée aux conseils municipaux du pays Portes de Gascogne pour 4 demandes :

- Mise à disposition de salles de réunion
- Mise à disposition de toitures
- Prises d'actions au sein de la SAS ECPPG
- Demande de subvention exceptionnelle pour démarrer la communication.

En principe, la plupart des villes/villages à qui nous demandons de nous prêter une salle pour nos réunions sont d'accord.

Pour le moment, les plus sollicités ont été, Mauvezin – lieu central par rapport au lieu de résidence des membres du bureau, puis Gimont, Goutz, St Elix d'Astarac... Nous les en remercions vivement.

Pour rappel, en 2018, nous avons en vue 4 installations : St Elix, Fontenilles, Betcave Aguin, Saint Clar qui sont maintenant achevées et en fonctionnement. 4 autres sont en phase d'aboutissement.

Certains villages ou villes ont pris des actions.

Le Conseil départemental du Gers nous a alloué une subvention dans le cadre d'une aide à la Communication :

Antoine a finalisé une « lettre d'infos » avec l'application « Sendinblue ».

Elle nous sert dorénavant à communiquer aux actionnaires/adhérents/sympathisants.

Nous comptons sur vous tous pour parler de nous, nous faire connaître et nous amener de nouveaux actionnaires.

Budget participatif gersois – vote jusqu'au 6 octobre 2019 sur le site budgetparticipatifgersois.fr pour :

- le projet 3005 : fonds pour la communication d'ECPPG
- le projet 6001 : panneaux photovoltaïques pour bornes de rechargement pour les vélos électriques du Pays Portes de Gascogne

Nos projets n'ont pas été retenus. La méthode pour que des projets soient retenus est de faire signer un maximum de personnes, ce qui est un peu chronophage. Nous avons préféré nous consacrer à d'autres actions.

Manifestations 2019 où ECPPG était présente :

24 mai à Simorre BAO – café culturel

5 juin : la DDT 65 a demandé d'aller présenter l'Asso à Tarbes

20 juillet : la journée des locavores à Mauvezin

le 21 septembre à Touget

le 29 septembre : « les automnales » de Monfort

le 11 novembre : Foire de la saint Martin de L'Isle Jourdain

L'Ouverture – Asso culturelle de Mauvezin - est en train de rénover un local dans Mauvezin ; nous pourrons ensuite les solliciter pour aller y présenter notre Asso.

D'autre part, l'association est en mesure de conseiller et orienter les citoyens pour l'autoconsommation.

Une plaquette pour l'auto consommation a été créée : présentation.

Les objectifs 2020

L'objectif principal de l'association est de communiquer au maximum pour récolter les 47 750€ manquants pour le moment pour la SAS ECPPG

Le second objectif est d'accompagner les citoyens qui veulent installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation. En effet, à chaque installation effectuée avec l'aide administrative de l'association ECPPG qui ensuite passe le projet à l'entreprise avec qui nous avons un partenariat, des actions sont récoltées pour la SAS ECPPG.

Points importants à résoudre et mettre en place :

Faire entrer de nouvelles personnes dans l'association pour mutualiser les idées et répartir le travail avec d'autres personnes ressources.

Pour rappel : il faut savoir qu'il y a, dans cette association, une foule de compétences diverses et variées qui nous font avancer : des artisans électriciens, couvreurs ; un spécialiste du PV qui est aussi enseignant ; une comptable, des spécialistes de la rédaction de documents, de la Com, ingénieur thermicien, ingénieur de Bureau d'études, bref un panel extraordinaire mais qu'on peut encore renforcer.

Ceci afin d'exercer toutes les actions de l'Asso : monter des dossiers, récolter des fonds, surveiller les installations et leur maintenance.

Résolution 2 : Approbation du rapport moral

2 – Rapport financier

Présenté par Francis Chabrol

Le Conseil départemental du Gers nous a alloué une subvention de 3 700 € pour 2019 dans le cadre d'une aide à la Communication : pour le logo, le site, les brochures, le kakemono, pour un montant total de 1860 € TTC.

24 € sont perçus chaque année pour l'hébergement de notre page sur le site du Pays Portes de Gascogne

Résolution 3 : Approbation des comptes de l'exercice clos

Résolution 4 : Approbation du budget de l'exercice à venir

3 – Adoption d'un règlement intérieur

Règlement à consulter sur le site du Pays : <http://energiecitoyenne.paysportesdegascogne.com/>

Résolution 5 : Adoption du règlement intérieur

4 - Fixation du montant de la cotisation annuelle

Proposition à 10 € comme précédemment

Résolution 6 : Approbation du montant = 10 €

5 – Reconduction ou Renouvellement des membres du bureau

Hommage : *Christian Ponticelli, membre du bureau lors de la création de notre association, avait dû laisser sa place pour cause de maladie. Malheureusement, il est décédé en mai 2020. Nous rendons hommage au militant infatigable qu'il était !*

Reconduction ou renouvellement des membres du CA

Le responsable légal de l'association doit laisser sa place – il ne peut pas être en même temps le président de la SAS ECPPG et de l'association.

Antoine Santin, donc Responsable légal de l'Association, démissionne pour cette raison.

Christine Cazergues fait aussi part de sa démission car elle est Directrice adjointe de la SAS ECPPG et ne peut exercer des fonctions en même temps dans l'association ECPPG et dans la SAS.

Martine Roquigny nous a fait également part de sa démission – elle est 1ère adjointe à L'Isle Jourdain et est donc très sollicitée sur ce poste. Elle a souhaité laisser sa place au bureau de l'association.

Les autres membres ne souhaitent pas démissionner : Francis Chabrol, Martine Latour, Christophe Barbaste, Benoît Potel, Bruno Monchicourt, Daniel Boudigue, Alexandre Sandri

Nous avons accueilli Philippe Nivert, courant 2020, très actif pour l'Association sur FB et sur la création du Site de la SAS. Il est d'accord pour faire partie du bureau-

Guillaume Vernhes est également d'accord pour faire partie du bureau-

Y a-t-il d'autres candidats ? Sachant que le maximum est de 11 membres, il y aurait 2 places .. et du travail ... pour 2 autres membres.

Voici la liste des administrateurs :

Francis Chabrol

Martine Latour

Christophe Barbaste

Benoît Potel

Bruno Monchicourt

Daniel Boudigue

Alexandre Sandri

Philippe Nivert

Guillaume Vernhes

..... ?

..... ?

Résolution 7 : Renouvellement des administrateurs et nomination des nouveaux

6 – Questions diverses